

Motion adoptée par le Bureau National de l'UNSA

Dans le cadre de la résolution du Conseil National et de la mise en œuvre du plan d'action qui en a découlé, le Bureau National a discuté de l'évolution du projet de loi dit El Khomri.

Il déplore vivement que le recours à l'article 49-3 ait interrompu le débat indispensable à l'Assemblée Nationale, limitant le rééquilibrage encore nécessaire du texte revendiqué par l'UNSA aux amendements de la Commission des Affaires Sociales.

Le Bureau National prend acte que plusieurs d'entre eux reprennent les revendications de l'UNSA et améliore le texte.

Il s'agit notamment :

- De l'appréciation des difficultés économiques d'une entreprise au niveau du secteur d'activité commun aux entreprises du groupe et cela quel que soit leur lieu d'implantation dans le cadre des licenciements économiques
- De l'extension de la garantie jeunes devenant ainsi un droit universel
- De l'ouverture du CPA aux agents des chambres consulaires et du CPF aux professions non-salariées, aux professions libérales et aux artistes auteurs
- Création d'une instance de dialogue dans les réseaux de franchise composée des représentants des salariés élus et de représentants des franchisés
- De l'introduction de nouveaux droits pour les travailleurs des plateformes numériques, droit à la formation professionnelle, VAE, possibilité de constituer un syndicat et d'y adhérer, droit de grève, prise en charge par la plateforme numérique des cotisations accident du travail
- De l'abandon des mesures remettant en cause l'obligation de résultat de l'employeur en matière de sécurité et de prévention.
- De la transformation du licenciement pour cause réelle et sérieuse en licenciement individuel pour motif économique dans le cadre des accords offensifs pour l'emploi.

Pour autant, au regard des principaux points mis en avant par l'Union, le Bureau National considère que, si des avancées partielles ont été obtenues, le compte n'y est pas encore.

Ainsi l'UNSA souhaite que le processus de rééquilibrage en faveur des salariés continue en renforçant le rôle des branches pour sanctuariser la hiérarchie des normes et en supprimant :

- La procédure de validation des accords d'entreprise par referendum
- L'introduction de la jurisprudence actuelle modifiant la définition du licenciement économique
- Des dispositions concernant l'accord de préservation et de développement de l'emploi.

L'UNSA demande aussi que de nouveaux moyens pour le dialogue social (accroissement de la formation, moyens de communication dans les entreprises...) soient inscrits dans la loi.

Il mandate donc le Secrétariat National pour continuer son action en direction du Sénat, de l'Assemblée nationale, de la commission mixte paritaire et du gouvernement pour faire bouger le texte.

Le Bureau National appelle ses syndicats, ses fédérations et ses structures territoriales à relayer ces actions, en mettant en place de nouvelles initiatives de mobilisation sur le terrain dans le cadre d'un plan national d'action mis à jour " Loi El Khomri, faut qu'ça bouge encore! ".

Bagnolet le 19 mai 2017

Salaire des patrons : l'appel des 40 au CAC 40

Luc Bérille est signataire d'une pétition, publiée dans le quotidien Libération, adressée à François Hollande et au gouvernement français, demandant au gouvernement de légiférer pour qu'un patron ne perçoive pas plus de 100 Smic.

Retrouvez le texte et les signataires sur le site du quotidien Libération :

<https://www.change.org/p/le-pr%C3%A9sident-r%C3%A9mun%C3%A9rations-des-patrons-l-appel-des-40-au-cac-40>

Au bureau national des 18 et 19 mai : création de nouvelles implantations

Les Organisations Syndicales Adhérentes nous informent de leurs nouvelles implantations syndicales.

UNSA Banques Assurances (pôle 2) : Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Metz (57)

SECI-UNSA (pôle 3) : Coiffure Jean-Claude Biguine - Paris (8ème), Derichebourg Propreté - Boissy-Saint-Léger (94), Derichebourg Ulteam - Paris (10ème), Derichebourg Intérim - Paris (9ème)

UNSA Télécom (pôle 4) : Société Stet SA - La Défense (92)

Union Fédérale de l'Industrie & la Construction UFIC-UNSA (pôle 5) :
Métallurgie : UES IRIS - Nogent-sur-Seine (10), Thales Electron Devices SA - Vélizy-Villacoublay (78), Safran-Snecma Evry-Corbeil - Evry (91),
Construction : Allia - Samoreau (77)
Energie : ERDF GRDF UCF Normandie - L'Aigle (61)

FESSAD - UNSA (pôle 6) : Xerox ACS-BPS - Villepinte (93)

Fédération des Métiers de la Prévention et de la Sécurité FMPS - UNSA (pôle 6) : Torann France - Villeneuve d'Ascq (59), Société Altair - Paris (11ème), Vigilia Sécurité - Clichy (92), Société Goron SA - Asnières-sur-Seine (92)

UNSA Transport (pôle 7) :
Activité aéroportuaire : SGB Groupe 3S - Orly Aéroport (94)
Activité du déchet : Ortec Environnement - Marseille (13), Sté Grandjouan Saco - Saint-Herblain (44), Véolia Propreté Nord Normandie - Amiens (80),
Formation : Aftral - Paris (17ème)
Transport de personnes : Régis Peribus - Périgueux (24), Transdev BMT - La Teste de Bush (33), Pays d'Oc Mobilité - Castelnau-le-Lez (34), Cars Planche - Montbrison (42), SAEM Tice - Evry (91)
Transport logistique : Transport Toussaint - Etrepagny (27), Tel Express - Béziers (34), Rhenus Logistics - Vaulx-Milieu (38), Acti-Alt - Vallet (44), GIE Trans Fensh - Florange (57), Transports d'Haenens - Lesquin (59), Kuehne+Nagel Road Agence d'Annecy - Annecy (74), XPO Logistics - Le Plessis Pate (91), XL Transport - Cergy (95)

UNSA Santé & Sociaux (pôle 8) : APAJH Loire-Atlantique - Nantes (44), Ehpad Mon Repos - Lezoux (63), Cypath - Villeurbanne (69), Etablissement Français du Sang (EFS) Ile de France - Ivry-sur-Seine (94)

Résultats des élections professionnelles

Semaine après semaine, l'UNSA continue son expansion, son développement et... ses bons résultats.

Transport :

GSF Aéro (manutention aéroportuaire – 105 salariés) basée au Mesnil-Amelot (77), l'UNSA gagne sa représentativité et obtient 21,3%. La CFDT obtient le reste des suffrages. *Nouvelle implantation*

Au sein de l'entreprise de transport urbain Trans Val-d'Oise basée à Gonesse (46 salariés), l'UNSA gagne sa représentativité avec 11,43% des suffrages. La CFDT jusqu'ici seul syndicat perd sa majorité (28,57%). Solidaires obtient 60% des suffrages. *Nouvelle implantation*

Services :

Lors de l'élection des délégués du personnel des salariés du CE IDF de Radio-France (47 salariés), l'UNSA obtient 28,12% des voix et 1 siège. L'UNSA est la seule organisation interprofessionnelle présente auprès des salariés de ce comité d'entreprise, la CGT, FO et la CFDT n'étant plus présentes. *Nouvelle implantation*

Au sein d'AXA Cessions (203 salariés), l'UNSA obtient 14,7% et 2 sièges au CE. La CFDT avec 52,94% (3 sièges) est en baisse de 5 points. FO 32,36% (1 siège) chute de près de 10 points. L'UNSA est le seul syndicat représentant les personnels non cadre. *Nouvelle implantation*

De timides annonces lors de la Conférence nationale du Handicap le 19 mai 2016

Cette conférence nationale, placée sous le sceau d'une société encore plus inclusive, avait pour objectif de traiter de questions concrètes, de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap: l'éducation tout le long de la vie, le logement et l'emploi.

L'occasion a été donnée à Martine Vignau, secrétaire nationale, vice-présidente du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées), d'exprimer au nom de l'ensemble des organisations syndicales leurs préoccupations en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi.

Les mesures prises depuis quelques années sont intéressantes mais l'empilement des dispositifs et la lenteur de mise en place ne donne aucune lisibilité, et ne résout pas réellement les problèmes qui sont devant nous : un chômage important des travailleurs en situation de handicap et une montée en charge de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Aussi les organisations syndicales estiment que seul, un plan national négocié avec les interlocuteurs sociaux du type de celui mis en place pour les décrocheurs permettrait d'améliorer le regard porté sur le travailleur handicapé et d'impliquer mieux l'ensemble des partenaires, à commencer par Pôle Emploi.

En clôture de cette conférence, le Président de la République a insisté sur le concept de société inclusive et a fait quelques annonces en particulier la transformation de 56.000 contrats aidés en 32.000 postes d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) en 5 ans (voir article <http://www.se-uns.org/spip.php?article8895>) le cumul entre l'AAH (Allocation aux adultes handicapés) et la prime d'activité, l'AAH sera considéré comme un revenu d'activité et pourra ainsi être déduite pour le calcul de la prime.

En matière d'insertion professionnelle, il a retenu les amendements insérés dans le projet de loi travail sur le concept de l'emploi accompagné et le regroupement d'un certain nombre de dispositifs aujourd'hui dispersés. Il a également confirmé le bénéfice du CPA pour les travailleurs handicapés à travers le renforcement de la formation des moins qualifiés.

« Ensemble, nous pouvons faire le changement »

L'évènement "EYE 2016" (European youth event) a eu lieu au Parlement européen à Strasbourg, les 20 et 21 mai 2016. Plus de 7.000 jeunes européens ont pu échanger des points de vue et des idées avec des décideurs européens et des experts disposant d'une expérience professionnelle dans des domaines très variés. Le groupe UNSA composé de 8 jeunes militants de tous secteurs, a participé aux différents ateliers pour imaginer des solutions innovantes aux grands défis de demain.

Le groupe a pu rencontrer le comité des jeunes de la CES jeunes qui tenait un stand et ont ainsi pu renforcer leurs liens, en travaillant ensemble sur de nouveaux projets pour une Europe sociale et solidaire.

Les militants du groupe UNSA Jeunes ont pu comparer les pratiques du service civique et envisager une communication plus visible pour valoriser le service civique européen.

La crise économique a eu un impact sur les jeunes, et leur inclusion dans la société avec près de 4,3 millions en Europe sans emploi. La réponse européenne doit trouver des solutions pour des emplois, mais de qualité ! Chloé Bourguignon (membre de l'UD 67 et de l'UNSA territoriaux) a pu intervenir dans l'hémicycle du parlement pour proposer des interventions de jeunes syndicalistes auprès de jeunes de tous niveaux et horizons, pour mieux les sensibiliser à la démocratie au travail et au dialogue social.

Linda Chenouf, secrétaire départementale de l'UNSA 67, a précisé dans différents ateliers, notamment celui sur la garantie jeunesse européenne, regretter, que les jeunes, les plus précaires et les plus touchés par la crise n'aient pas été visibles lors de cet évènement.

La politique ambitieuse et positive des préconisations européenne ne crée pas d'emploi mais donne des voies de recours. Depuis 2013, elle se met en place, mais différemment, car seuls les pays ont pouvoir de légiférer sur leurs politiques publiques pour la jeunesse. Une première étude sur leurs mises en œuvre paraîtra en octobre 2016.

Une commission spécifique validera les idées proposées par les jeunes ayant participé au EYE au 2eme semestre.

L'évènement a été riche en informations, relations et émotions. Le groupe UNSA Jeunes qui y avait déjà participé en 2015, renouvellera son action en 2017, aux côtés comité des jeunes de la CES.